

Par M. Lang.—Budgets d'investissement et d'exploitation des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année civile 1975, conformément au paragraphe (2) de l'article 37 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre C-10 du paragraphe (2) de l'article 70 sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que l'arrêté en conseil C.P. 1975-2411 en date du 9 octobre 1975, approuvant ces budgets. (Textes français et anglais).—(Document parlementaire n° 301-1/98A).

Par M. Sharp, membre du Conseil privé de la Reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 octobre 1975, demandant copie de toutes les requêtes présentées par des gouvernements

provinciaux et des groupes de producteurs relativement au C.P. 1975-873 en vue d'instituer une enquête destinée à obtenir des données précises sur les coûts et revenus ayant trait au mouvement des grains.—(*Avis de motion portant production de documents n° 48*).—(Document parlementaire n° 301-3/48).

---

A cinq heures de l'après-midi, la Chambre s'ajourne à lundi, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.